

l'annonce de la guerre contre le Maroc a été accueillie au sein des Cortes espagnoles. Les proportions de l'expédition sont considérables: on en envoie à l'expédition, sans compter ce qui s'embarque déjà à Cadix, cinq à six mille soldats attendus à Saint-Sébastien les bâtiments qui doivent les transporter au Maroc. A Santander se trouvent, en vue de la même destination, sept cents hommes du régiment espagnol de Tolosa et un autre de celui d'Almazan.

Il est donc bien difficile, pour ne pas dire impossible, que le gouvernement espagnol, ainsi engagé, et qui, d'ailleurs, a donné les preuves les plus sincères de sa modération en rassurant la Grande-Bretagne contre toute crainte d'un avilissement durable de sa part, — puisse reculer d'avantage. Dans ce cas, il n'y a guère lieu à se plaindre que le gouvernement français dément les précédents de sa politique et ses engagements intimes avec la cour d'Espagne en ne venant pas au secours du faible, lorsque dans sa juste querelle il se trouve aux prises avec un plus fort.

Outre la manifestation faite dans ces mêmes eaux par l'amiral Romain-Desfosse, la division de l'amiral Jurieu de Lagravierie (qui n'avait pas encore reçu l'ordre définitif de quitter Brest) et l'escadre de Cherbourg ont toujours injonction de se tenir prêts à appareiller au premier moment pour la Méditerranée. Les préparatifs continuent cependant dans une certaine mesure en ce qui regarde l'expédition de Chine; mais il y a lieu de faire observer que ces préparatifs pourraient tout aussi bien être utilisés en vue d'une guerre contre nos voisins.

En résumé et malgré tout, je le répète, la gravité même des éventualités que je viens de signaler est une garantie que tout sera fait pour les éviter et ne me laisse pas supposer que nous touchions à une nouvelle crise extérieure incontestablement beaucoup plus sérieuse que celle qui a été provoquée par la guerre d'Italie.

Les affaires d'Italie.—Un journal de Milan, rapporte que la misère et la mendicité font de terribles progrès à Venise. Toutes les boutiques sont fermées, faute d'acheteurs et les hommes de police sont actuellement occupés à forcer les malheureux boutiquiers d'ouvrir leur porte et de brûler du gaz inutilement. Les petites villes de la terre ferme marchent rapidement à la décadence, et personne à Rovigo, à Trieste et à Vicence ne veut exercer les fonctions de postulet au maire.

Indépendamment de la somme de 100,000 francs soumise par les banques de Novèda et Bartoco, la municipalité de Milan a voté une égale somme pour fournir à Garibaldi un million de mousquets. La Gazette de France admet dans une lettre écrite de Bologne que, dernièrement les recrues en Venise traversent le 10^e jour le nombre de 400 et que le congrès projeté aura bientôt à s'occuper d'une terre et d'une population horribles de batonnettes qui demandent pourquoi elles seraient séparées ou démembrées comme un troupeau de moutons.

L'Indépendance de Turin ajoute que si les Autrichiens apparaissent sur le sol de l'Italie, il n'y aurait aucune puissance humaine pour empêcher le Piémont de marcher vers le sud. Le général Changarnier.—Cet illustre proscrit, dit le correspondant parisien du London Times, profitant de la dernière amnistie, est rentré sur la terre natale; mais il a séjourné que deux jours à Paris d'où il s'est rendu à sa résidence de Chagny, en Bourgogne. Le général parait-il, s'est aperçu que sa gloire militaire en Afrique, avait été éclipsée aux champs de Magenta et de Solferino; il ne voulait point d'ailleurs, avec grande raison, être placé dans la catégorie de MM. Ledra, Rollin, Félix Plat, Victor Hugo et autres individualités semblables.

Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

tion avait traité cette question dans l'arène parlementaire; que le Pays avait déjà préché et abandonné ces doctrines; et qu'avant de nous faire discuter les motifs qui l'obligent à la reprendre, il devrait bien indiquer les raisons pour lesquelles, il y a un an, il l'a abandonnée et publiquement reniée.

Nous voyons la gravité de la question, ajoutez-vous, et nous ne voulons pas en faire la base d'un débat public; nous avons fait mieux à notre avis; nous avons rappelé les premiers les fortes paroles de M. Drummond; nous vous avons demandé de les réfuter, de combattre ces prétentions et ces mépris; ce n'était pas, ainsi que vous le prétendez faussement, nous attirer sur le terrain des personnalités, à moins que vous ne veuillez dire qu'à M. Drummond et à ses œuvres on n'a besoin de répondre que des injures.

Vous demandez encore l'admiration du public pour notre patriotisme et notre sincérité, parce que nous avons dit, il y a un mois, que la responsabilité de la législation imposée par la majorité bas-canadienne au Haut-Canada était pleine de dangers pour nous-bas-canadiens; nous obtenions sans aucun doute, cette admiration de la part de vos lecteurs si vous voulez bien lire dire que nous avons exprimé le même sentiment dans notre dernier numéro, sans attendre que vous nous rappeliez nos opinions à cet égard; et, si vous pensez après cela que c'est l'Hon. M. Cartier qui taille ou brise notre plume, vous le faites peu d'honneur à votre bonne foi et à votre bon sens.

Sans doute, nous nous indignons du langage que le Pays se croit le droit de tenir toutes les fois qu'il parle de nos hommes publics les plus distingués et les plus populaires; nous regardons comme la ressource d'un parti aux abois cette petite tactique qui consiste à tout exagérer, à tout dénaturer, et à propos de correspondances, par exemple, qui regardent un fait administratif, à écrire en grosses lettres: La Minerve contre M. Cartier. Le Pays, qui ne connaît que l'éloge ou le blâme systématique, aime à supposer chez les autres le même aveuglement, la même lâcheté de cœur.

Au reste, dit un grand air le Pays, la Minerve n'a fait que le répertoire dans toute cette discussion; et il croit nous avoir dépêchés, comme il le dit en langage démocratique, avec un mot dédaigneux. Nous avons réciprocité, d'ailleurs, les arguments du Journal de Québec. Vous avez vraiment bonne grâce à mentionner cette partie de votre discussion; si jamais journal a été battu, humilié, si jamais on lui a démontré l'ignorance de son rôle, et l'inconséquence de ses patrons, tel a été certainement le résultat du commencement de votre lutte avec le Journal de Québec.

Qu'avez-vous répondu lorsque notre confrère de Québec vous a rappelé le rôle joué par MM. Dorion et Dessaulles, pendant l'abaissement de notre race, par la trahison de deux Canadiens de 1841 à 1848; n'êtes-vous pas forcés de reconnaître que la situation actuelle du Cabinet n'est rien à côté des humiliations acceptées par la lâcheté de deux hommes livrant nos droits, notre pays, notre influence dans les conseils publics en échange d'un portefeuille? Que fesaient alors MM. Dorion et Dessaulles; le Journal de Québec vous l'a dit par M. Dessaulles; quant à M. Dorion, il courait les campagnes du comté de Richelieu ou l'Hon. M. Viger allait subir sa seconde défaite, et il recommençait aux élections celui dont la conduite était condamnée par le sentiment public de la Province et qui, sans esprit de justice, sans dignité, violant les lois constitutionnelles dont il parlait sans cesse, était obligé de se réfugier, pour obtenir un siège au parlement, dans le bourg-pourri de Trois-Rivières.

Cette histoire ne serait que d'hier, si les transformations incessantes de votre parti ne semblaient éloigner le souvenir de cette époque funeste. Pourquoi donc nous avez-vous rappelé votre polémique avec le Journal de Québec? Qu'y a-t-il d'honorable, pour vous et les vôtres, dans les circonstances politiques qui ont été de nouveau l'objet de cette discussion? Sur cette question, du reste, notre situation et celle de vos amis sont respectivement restées les mêmes; ce que M. Dorion approuvait en 1841, lorsque notre race était humiliée et bafouée, livrée pieds et poignets liés aux torys haut-canadiens et au family compact, lorsque nous étions un objet de dérision pour nos adversaires à cause de l'incapacité reconnue de ceux qui nous représentaient à le prouver, il a essayé de le refaire à son profit au mois d'août 1858; il le faisait avec d'autres alliances, mais dans les mêmes conditions; et, quant à ce journal, ce qu'il avait condamné en 1841 et à 15 ans il l'a de nouveau flétri et condamné lorsque la cupidité de quelques uns voulait nous mettre sous les pieds des clair-grits.

Si nous avions eu l'intention, non de recopier, mais de reproduire une partie de la discussion du Journal de Québec, voilà ce que nous vous aurions remis en mémoire, pour vous prouver que vos amis et vous, vous êtes toujours les mêmes, toujours prêts à tout sacrifier pour satisfaire à une misérable ambition de posséder, ne fût-ce qu'un jour, le pouvoir.

Convention de Toronto. La convention de Toronto a adopté, ainsi que nous nous y attendions, les six résolutions qui lui étaient soumises par le comité spécial: il

n'y a été fait qu'un léger changement par la substitution de ces mots: une autorité centrale, à ceux de: gouvernement général. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

Almanach des Familles. Nous accusons avec plaisir réception d'un exemplaire de l'Almanach des Familles pour l'année 1860, publié par M. L. J. Racine.

Ce petit volume est en vente chez MM. J. B. Rolland et fils; il contient, outre toutes les indications désirables sur les fêtes de l'année, un joli choix d'historiettes et de bons mots qui en font le recueil le plus amusant qui soit publié au Canada.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter, qu'ainsi que son titre l'indique, il peut être mis sans danger dans toutes les mains; il est aussi à la portée de toutes les bourses, car le prix de vente n'en est que de 6 sous.

Rectification. En traduisant la lettre de Mgr. d'Hamilton, nous avons dû nous conformer au texte qui nous était fourni par le Spectator lui-même.

Nous venons aujourd'hui, après ce journal, faire une rectification rendue évidente par le sens entier de la phrase: Au lieu de ces paroles du prélat: Avec tous les vrais amis de M. McGee je n'attendais pas beaucoup de bien de lui; il faut lire: J'attendais beaucoup de bien, en supprimant la négation introduite par inadvertance dans la phrase par le compositeur anglais.

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante: Le Picou "Catholique." M. le Rédacteur, Le public a toujours regardé l'insertion d'une annonce de mariage dans un journal, comme un moyen de donner une publicité à un fait légal, au changement d'état d'une personne civile. On ne s'est pas encore avisé de rechercher dans ces sortes d'avis quelque chose comme une profession de foi.

Il fallait être un homme de grande science et de grande vertu, pour porter jusque-là la susceptibilité doctrinale. Il fallait avoir pour un journal un zèle plus que chrétien, pour l'insertion publique d'un scandale qui pouvait causer par une telle annonce; à moins, toutefois, qu'on n'eût l'intention de saisir jusque dans sa dernière ligne, un prétexte d'invectives contre un rédacteur et une feuille, et qu'on ne pût le trouver que dans une annonce, en général, regardée comme chose banale.

L'un ou l'autre de ces motifs pouvait être attribué à un correspondant de l'Ordre qui signe Catholique, comme s'il voulait se donner un brevet de dévotion, et qui sollicite, devant le public, la question de savoir s'il est permis à un journal de publier l'annonce d'un mariage mixte. Je me contente de dire qu'il soulève cette question, car le ton violent, acerbe et particulièrement haïeux de sa correspondance, ne laisse pas de doute sur ses intentions véritables, et ne permet pas de reconnaître en lui, malgré les allures impertinentes qu'il se donne, à cet égard, un Maître par la Doctrine et les Mérites.

D'après lui, vous avez commis un crime énorme, un scandale pouvant ôter et compromettre la corruption de la vérité dans un grand nombre de consciences catholiques déjà sérieusement travaillées, en publiant la simple annonce d'un mariage mixte, dans votre numéro du 29 octobre dernier.

Quel homme est-ce donc que ce Catholique qui lit les annonces de la Minerve si attentivement, et qui vous accuse de servir deux maîtres à la fois, Dieu et le monde? Qui peut donc ainsi avoir tant d'amour pour la vérité et tant d'aversion pour son prochain? Car il a des haïnes terribles et des haines. C'est aussi évident, qu'il est manifeste que vous n'êtes pas l'objet de ses tendresses. Il vous trouve plus capable d'avoir annoncé un mariage mixte, en deux lignes, que ceux qui y ont pris part plus ou moins!

S'il n'est pas chargé de les juger, comme il le déclare charitablement, il semble avoir reçu contre vous une mission terrible, comme pourrait l'être, par exemple, celle du Directeur anonyme d'une feuille juive.

Heureusement pour vous, que comme journaliste au moins, Catholique n'a pas dans ses mains les foudres de l'Eglise, car il faudrait désespérer du salut de votre feuille et même un peu de votre salut personnel; vous n'êtes pas dévot, Catholique affirme, et vous êtes coté très bas dans sa précieuse estime.

Sans aucun doute, les Rédacteurs de l'Ordre connaissent bien Catholique; il doit être pour eux un de ces hommes auxquels on n'ose rien refuser. Bien plus, ils paraissent avoir pour lui des regards affectueux. M. Roy s'en efforce modestement de la rédaction pour la circonstance. On voit, en lisant le journal que la présence de Catholique l'autorise à se croiser les bras, et qu'il n'a rien à craindre pour la sûreté de la doctrine, du moment que ce saint personnage daigne s'asseoir dans son fauteuil éditorial, soit pour y traiter une question de haute politique, soit pour y méditer profondément sur la portée d'une annonce au point de vue de la Charité. Aussi, l'honneur insigne d'un premier-Mont-Tréal. Il publie son article dans la première colonne de la première page, en ayant bien soin de mettre en tête, en caractères de goût, un titre comme "La Catholique Minerve." Il use du journal, comme s'il était chez lui, et d'ailleurs, il est si violent, si arable, — par tempérament, dit-on, — il est si passionné contre cette Minerve, l'objet de la haine des petits, que ceux-ci doivent le laisser faire, en se frottant les doigts de voir un si saint personnage et si dévot, excommunié ainsi tout le royaume à leur bénéfice. Et Catholique est si heureux d'avoir devant lui deux colonnes de papier et de pouvoir trapper d'estoc et de taille, qu'il pardonne à tout et à tous, et embrasserait même le ministre; il s'écrit comme Platon "je m'en lave les mains, je ne suis pas chargé de les juger."

Il est chargé, Pseudo-Catholique, chargé par la vérité, sans doute, par la charité, par la justice, par toutes les vertus qu'il pratique ou enseigne, de démontrer que la Minerve est une mauvaise feuille sans foi et que ses abonnés feraient bien mieux d'aller à la porte voisine où Catholique, lui-même, débite les drogues au besoin.

Vous avez donc publié dans votre numéro du 29 octobre, l'annonce d'un mariage mixte. Mais le Pays ne l'a-t-il pas également publiée, et si Catholique s'adresse à vous parce qu'il vous croit meilleur, il faut avouer qu'il a une curieuse manière d'exprimer une tendresse qu'on ne lui soupçonnerait pas. Savez-vous pourquoi, maintenant, je me mêle à cette lutte? pourquoi, je traite Catholique avec ce mépris qu'il appellera sans doute de la colère? Je suis un abonné et un lecteur de la Minerve depuis dix ans. — Je l'ai toujours regardé comme la première sur la brèche pour défendre nos institutions menacées; elle a lutté et vaincu avec nous, dans un combat où nous n'avons pas vu des traîtres actuels les plus acharnés. — Ou était alors Catholique, dans quel coin de la province donnait-il la parole, suivant son caprice, sans doute? Et voilà que pour une petite feuille qui a été dès le premier jour de son existence, un scandale public, Catholique se croit le devoir de dilamer pour son compte, sans s'inquiéter même de choisir honnêtement ses prétérités. L'Ordre, en effet, est l'exempt du crime que vous avez commis? Voyez plutôt: Dans son numéro du 29 octobre dernier, nous lisons: "A St. Hyacinthe, le 29 courant, par le Rév. Canon Bancroft, M. A. R. P. Eugène, avocat de Québec, à G. H. moiselle Eliza Eugénie, fille de G. H. B. écuyer, de E. C. St. Hyacinthe." Est-ce l'annonce d'un mariage protestant ou d'un mariage mixte? Le révérend Canon Bancroft se serait-il pas pour les rédacteurs de l'Ordre un ministre de l'erreur dans l'exercice de ses fonctions? Quelle différence y a-t-il, à la face des choses, entre cette annonce, et celle qui a paru quatre jours plus tard dans la Minerve. Mais il y a plus, au moment même où Catholique applaudissait au début des habits des rédacteurs ses amis, le 10 décembre 1858, dans le No. 6 de l'Ordre, on lisait l'annonce suivante: "A Dwight, le 2 décembre, dans l'Eglise Presbytérienne, par le Rév. M. P. O. à St. Charles, le 3 décembre, dans le Palais Episcopal, par l'Archevêque Duggan, M. J. L. de Montréal, à Delle. Marie-Clotilde fille unique de l'hon. Alex. O. S. et devant New-York." Pourquoi Catholique ne s'est-il pas écrié alors "J'appelle ici libéralisme cette erreur, cette absurdité qui consiste à respecter, honorer également tous les cultes, à faire à ceux qui ne professent pas, des concessions réprouvées par celui que l'on professe, à ne voir aucune différence essentielle, entre un prêtre catholique, par exemple, et un ministre protestant, entre le mariage béni par l'un et le mariage béni par l'autre, etc."

Mais le Pays ne l'a-t-il pas également publiée, et si Catholique s'adresse à vous parce qu'il vous croit meilleur, il faut avouer qu'il a une curieuse manière d'exprimer une tendresse qu'on ne lui soupçonnerait pas. Savez-vous pourquoi, maintenant, je me mêle à cette lutte? pourquoi, je traite Catholique avec ce mépris qu'il appellera sans doute de la colère? Je suis un abonné et un lecteur de la Minerve depuis dix ans. — Je l'ai toujours regardé comme la première sur la brèche pour défendre nos institutions menacées; elle a lutté et vaincu avec nous, dans un combat où nous n'avons pas vu des traîtres actuels les plus acharnés. — Ou était alors Catholique, dans quel coin de la province donnait-il la parole, suivant son caprice, sans doute? Et voilà que pour une petite feuille qui a été dès le premier jour de son existence, un scandale public, Catholique se croit le devoir de dilamer pour son compte, sans s'inquiéter même de choisir honnêtement ses prétérités.

L'Ordre, en effet, est l'exempt du crime que vous avez commis? Voyez plutôt: Dans son numéro du 29 octobre dernier, nous lisons: "A St. Hyacinthe, le 29 courant, par le Rév. Canon Bancroft, M. A. R. P. Eugène, avocat de Québec, à G. H. moiselle Eliza Eugénie, fille de G. H. B. écuyer, de E. C. St. Hyacinthe." Est-ce l'annonce d'un mariage protestant ou d'un mariage mixte? Le révérend Canon Bancroft se serait-il pas pour les rédacteurs de l'Ordre un ministre de l'erreur dans l'exercice de ses fonctions? Quelle différence y a-t-il, à la face des choses, entre cette annonce, et celle qui a paru quatre jours plus tard dans la Minerve. Mais il y a plus, au moment même où Catholique applaudissait au début des habits des rédacteurs ses amis, le 10 décembre 1858, dans le No. 6 de l'Ordre, on lisait l'annonce suivante:

"A Dwight, le 2 décembre, dans l'Eglise Presbytérienne, par le Rév. M. P. O. à St. Charles, le 3 décembre, dans le Palais Episcopal, par l'Archevêque Duggan, M. J. L. de Montréal, à Delle. Marie-Clotilde fille unique de l'hon. Alex. O. S. et devant New-York." Pourquoi Catholique ne s'est-il pas écrié alors "J'appelle ici libéralisme cette erreur, cette absurdité qui consiste à respecter, honorer également tous les cultes, à faire à ceux qui ne professent pas, des concessions réprouvées par celui que l'on professe, à ne voir aucune différence essentielle, entre un prêtre catholique, par exemple, et un ministre protestant, entre le mariage béni par l'un et le mariage béni par l'autre, etc."

Pourquoi n'a-t-il pas eu de voir de protester sur les besoins réels aussi bien que sur les traditions de la Pensinée, à l'exclusion de toute influence étrangère, consolide l'établissement de l'Indépendance de l'Italie. Je ne négligerai rien pour obtenir ce grand résultat. Que Votre Majesté en soit convaincu, mes sentiments ne varieront pas, et tant que les intérêts de la France n'y ont pas de contraires, je serai toujours heureux de servir la cause pour laquelle nous aurons combattu ensemble. "Palais de Saint-Cloud, 20 octobre 1859."

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

pendant blesser en rien le sentiment catholique ou les droits des souverains à qui l'Europe s'intéresse. "J'ai donc pensé que si l'empereur d'Autriche désirait s'entendre franchement avec moi, dans le but d'obtenir ces résultats importants, les causes de l'antagonisme qui depuis des siècles a divisé les deux empires pourraient disparaître, et que la régénération de l'Italie pourrait être obtenue d'un excellent accord, et sans répandre plus de sang. "Voici maintenant quelles sont, dans mon opinion, les conditions essentielles de cette régénération: "L'Italie doit être composée de plusieurs Etats indépendants, un par une ligne fédérale. "Chacun de ces Etats adoptera le système représentatif et des réformes salutaires. "La Confédération doit ratifier les principes de la nationalité italienne, qui n'aura qu'un seul drapeau et qu'un seul système de douane et de monnaie. "Le centre dirigé à Rome, et composé de représentants nommés par les souverains sur une liste préparée par les Chambres, de manière à ce que, dans cette espèce de Diète, l'influence des familles régnautes suspectes de pencher vers l'Autriche soit contrebalancée par les éléments résultants de l'élection. "En garantissant au Saint-Père la présidence honoraire de la Confédération, les sentiments religieux de l'Europe catholique seraient satisfaits, l'influence morale du Pape augmenterait dans toute l'Italie et lui permettrait de faire des concessions conformes aux désirs légitimes des populations. Le plan que j'ai formé au moment de faire la paix peut encore se réaliser, si Votre Majesté veut user de son influence pour le favoriser. Un pas considérable a d'ailleurs déjà été fait dans cette voie.

"La cession de la Lombardie avec une dette limitée est un fait accompli. "L'Autriche a renoncé au droit de tenir des garnisons dans les places fortes de Piémonte, de Ferrare et de Comacchio. "Les droits des souverains ont, il est vrai, été réservés, mais l'Indépendance de l'Italie centrale a aussi été garantie, toute idée d'une intervention étrangère ayant été formellement écartée, et en outre, la Venetie doit devenir une province vénitienne."

"Il est de l'intérêt réel de Votre Majesté, dans le développement de ce plan, afin d'obtenir les meilleurs résultats, car Votre Majesté ne peut oser dire que je suis lié par le traité, et j'en suis persuadé, dans le Congrès qui va s'ouvrir, me soustraire à mes engagements. Le rôle de la France est tracé d'avance. "Nous demandons que Parme et Plaisance soient unis au Piémont parce que ce territoire lui est indispensable au point de vue stratégique. "Nous demandons que la duchesse de Parme soit appelée à Modène; "Que la Toscane, augmentée, peut-être, d'une partie de territoire, soit rendue au grand-duc Ferdinand; "Qu'un système de liberté sage soit adopté dans tous les Etats de l'Italie; "Que l'Autriche se libère franchement d'une cause constante d'embarras pour l'avenir et qu'elle consente à compléter la nationalité de Venise en créant non seulement une représentation et une administration séparées mais aussi une armée italienne. "Nous demandons que les forteresses de Mantoue et de Peschiera soient reconnues comme forteresses fédérales; "Et enfin, qu'une Confédération basée sur les besoins réels aussi bien que sur les traditions de la Pensinée, à l'exclusion de toute influence étrangère, consolide l'établissement de l'Indépendance de l'Italie.

"Je ne négligerai rien pour obtenir ce grand résultat. Que Votre Majesté en soit convaincu, mes sentiments ne varieront pas, et tant que les intérêts de la France n'y ont pas de contraires, je serai toujours heureux de servir la cause pour laquelle nous aurons combattu ensemble. "Palais de Saint-Cloud, 20 octobre 1859."

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction publique de ses lois et défend sévèrement à tous ses enfants toute communication avec les ministres de l'erreur dans l'exercice de leurs fonctions.

Maintenant de deux choses l'une: ou la rédaction de l'Ordre a eu conscience de la portée de cette annonce scandaleuse, ou elle ne s'en est pas même doutée. Dans le premier cas, elle tient peu aux principes et aux convenances catholiques, puisqu'elle les sacrifie pour quelque argent, et elle abuse de ses lecteurs presque tous catholiques. Dans le second cas, elle ignore les premiers éléments de la religion catholique qui appelle un crime, un scandale, l'infraction

